PRÉFECTURE DE PARIS

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

CENTRES SECTORISÉS D'HYGIÈNE MENTALE INFANTILE DU 14e ARRONDISSEMENT

DOCTEUR MICHEL SOULÉ

Consultation Médico-Psychologique
8, rue Delbet, PARIS-XIV

Tél. : 531-87-52

le 1er Juillet 1971

Association pour la Promotion des
Techniques Médico-Psycho-Pédagogiques

50 Faubourg Poissonière
Paris 10e

Messieurs,

Je suis heureux de savoir que l'Hôpital de Jour dont vous assurez la promotion et l'organisation ouvrira, 20 boulevard Jourdan à Paris 14e, dans quelques mois. En effet, grâce aux études préalables techniques que j'ai pu avoir avec les responsables, notamment avec le docteur Raymond Cahn, cet hôpital de jour trouvera son articulation avec l'équipe de psychiatrie infantile que je dirige et qui est chargée d'assurer la psychiatrie infantile et l'hygiène mentale dans le secteur du 14e arrondissement.

Votre hôpital de jour remplira un rôle précis qui ne sera tenu par aucun autre établissement de ce genre dans mon secteur : hôpital de jour pour pré-adolescents, et adolescents. Puisque vous êtes domiciliés sur le secteur du 14e, il serait souhaitable que les adolescents habitant dans ce secteur soient acceptés en priorité, après accord bien entendu entre votre équipe technique et la mienne. Nous pourrons assurer ensemble la surveillance après l'hospitalisation, en nous répartissant au mieux les responsabilités. Dans la mesure où nous ne parviendrions pas à vous fournir tous les adolescents que vous pourriez accueillir, il va sans dire que votre hôpital de jour pourrait recevoir des adolescents habitant dans un quartier proche, dans le 13e arrondissement par exemple.

J'espère que nous pourrons réaliser une coopération entre mon équipe chargée de l'hygiène mentale infantile dans le 14e arrondissement et l'équipe technique qui aura la charge du fonctionnement de votre hôpital de jour.

Je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments bien dévoués,

Docteur Michel Soulé